REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÈPARTEMENT

Haute Loire

De la commune : LAVOUTE SUR LOIRE

REGISTRE DES DÈLIBÈRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 61 - 2024

Séance du : 15 Novembre 2024

Nombre de conseillers:

En exercice : 14
Présents : 9
Votants : 10

L'an deux mille vingt quatre le quinze novembre à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

Etaient présents :
BEAUMEL Jean-Paul, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, GAUDIN-LEVERT Natacha, GRANGÉ David, LEBARON Joëlle, LIOTHIER Céline, STORNI Cécile
Excusés ayant donné pouvoir : BOYER Bernard donne pouvoir à BEAUMEL Jean-Paul
Absents Excusés : ALLEGRE Sophie

Absent : BLAZEVIC Harry, DUFOUR Hervé, HUGUES Stéphanie

Date de convocation : 07/11/2024
Date d'affichage : 07/11/2024

GAUDIN-LEVERT Natacha a été nommée secrétaire de séance

OBJET : Projet de réfection de la toiture du gymnase

Par convention du 19 Novembre 2019, la CAPEV met à disposition de la commune de Lavoûte-sur-Loire, la partie gymnase du complexe Piscine/Gymnase.
Monsieur le Maire expose au conseil les nombreux problèmes d'infiltration d'eau dans le gymnase lors d'épisodes pluvieux.
Monsieur le maire propose au Conseil Municipal de lancer une consultation pour le choix d'un maitre d'œuvre, le coût prévisionnel des travaux estimé par les services de la CAPEV s'élève à 277 000 €.

Le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité :
- DE VALIDER le principe de réalisation de cette opération
- D'AUTORISER monsieur le Maire à lancer la consultation selon la procédure adaptée

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire

MAIRIE de LAVOUTE-sur-LOIRE (Hte-Loire)